

## Le CLUB ÉDUCATION CANINE DE L'ESTRIE

En collaboration avec le Kerry Blue Terrier Club of Canada et le Club d'agilité Montérégie PROGRAMME PRÉLIMINAIRE OFFICIEL

## MATCH SANCTIONNÉ D'AGILITÉ

6 juin 2015, après les concours d'agilité

Inscriptions limitées: 45 courses

Centre d'entraînement Deschênes 37, Rang des Vingt à Saint-Basile-le-Grand, QC J3N 1M5 Enceinte gazonnée de 100' x 100'

Match sanctionné organisé selon les règlements du Club Canin Canadien

| Club Éducation Canine de l'Estrie – Exécutif | Comité du concours                     |
|--|--|
| Président : Jean-Guy Lalonde                 | Directrice du match: Mélanie Carrier   |
| Vice-présidente : Chantal Boutin             | Secrétaire du match : Jacques Beauvais |
| Secrétaire-Trésorière : Francine Lalonde     | 1961, rue Albert-Skinner,              |
|  | Sherbrooke, Qc J1J 1X3 819-563-7217    |
|  | chantal_boutin@videotron.ca            |

| Club Canin Canadien         | Directeur du CCC – Québec | Conseil d'agilité du CCC - Qc |
|-----------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Directeur exécutif          | Mme Linda St-Hilaire      | Ms. Marie Josée Thuot         |
| Lance Novak                 | 2330 St-Clément           | 2125 Chemin Rheaume           |
| 200 Ronson Drive, Suite 400 | Québec, QC                | Sherbrooke QC J1N 3G1         |
| Etobicoke, On M9W 5Z9       | G1E 3W8                   | (819) 843-2307                |
| (416) 675-5511              |                           | agile.kirk@videotron.ca       |

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS :** lorsque la limite des inscriptions est atteinte

## Indications routières

Centre d'entraînement Deschênes, 37, Rang des Vingt à Saint-Basile-le-Grand, QC J3N 1M5

#### De l'autoroute 30 :

Prenez la sortie vers Beloeil/Pont Jacques-Cartier et suivre les indications pour la 116 Est (vers Beloeil). Sur le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (116 Est), tournez à gauche sur le boulevard du Millénaire. Au bout, tournez à droite sur le Rang des Vingt.

#### De la route 116 Ouest :

Sur le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (116 Ouest), tournez à droite sur Montée des Trinitaires. Au bout, tournez à droite sur le Rang des Vingt.

#### De l'autoroute 20 Est:

Prenez la sortie 105 en direction de Saint-Basile-le-Grand/McMasterville. Tournez à gauche sur la rue Bernard Pilon, puis tournez à droite sur le Chemin des Vingt. Continuez tout droit, le Chemin devient Rang des Vingt.

## De l'autoroute 20 Ouest :

Prenez la sortie 105 en direction de Saint-Basile-le-Grand/McMasterville. Tournez à <u>droite</u> sur la rue Bernard Pilon, puis tournez à droite sur le Chemin des Vingt. Continuez tout droit, le Chemin devient Rang des Vingt.

## Horaire

| Samedi 6 juin 2015, après les concours sanctionnés |                           |
|--|---------------------------|
| Match sanctionné                                   | Classe                    |
| Standard   | Novice                    |
|  | Intermédiaire             |
|  | Excellent / Maître par Ex |
| Sauteur avec slalom                                | Novice                    |
|  | Intermédiaire             |
|  | Excellent / Maître par Ex |

Juges: Francine Lalonde et Jacques Beauvais

## Frais d'inscription et inscription

8\$/course SPÉCIAL : 5 \$/course pour 2 courses ou plus avec le même chien

- ♦ Seuls les chiens déjà enregistrés individuellement dans le registre du Club Canin Canadien ou qui sont qualifiés pour un tel enregistrement (possédant un numéro de PEN), peuvent être inscrits au match sanctionné. Les chiens de races croisées ainsi que les chiens de races non reconnues qui sont enregistrés au CCC et possèdent un numéro de compagnon canin (CCN) peuvent participer aussi participer.
- ♦ Les chiens doivent être âgés de **12 mois ou plus** pour participer à un match sanctionné.
- ♦ Les règlements concernant le choix de la division, soit Régulier, Sélect ou Vétéran, ainsi que les catégories de hauteur se trouvent aux pages 34 à 36 du livre des règlements des concours d'agilité en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014.
- ♦ Les formulaires d'inscription doivent être complétés dans les moindres détails. Les exposants seront responsables de toute erreur commise lors de l'inscription.
- ♦ Aucune inscription ne sera acceptée sans être accompagnée du paiement des frais d'inscription. Les inscriptions incomplètes seront retournées.
- ♦ La présentation d'un chèque non encaissable en vue de payer les frais d'inscription est considérée comme un défaut de paiement des frais d'inscription et par conséquent, l'inscription sera révoquée. Faire votre chèque au nom du Club Éducation Canine Sherbrooke. SVP pas de chèque postdaté.

#### Avis aux concurrents

- ♦ Les lieux du match sanctionné et l'équipement seront tels que décrits dans le programme préliminaire officiel des concours des 6-7 juin 2015 du Kerry Blue Terrier Club of Canada.
- ♦ Ce match sanctionné sera tenu conformément aux règlements des concours d'agilité du CCC en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Pour plus d'information, veuillez vous référer au livre des règlements des concours d'agilité.
- ♦ Le Club Éducation Canine de l'Estrie se réserve le droit de refuser n'importe quelle inscription, conformément aux règlements du CCC.

## Liste de réserve, remboursements

- ♦ Aucune inscription ne sera acceptée, changée, annulée, substituée après la date de fermeture, sauf exceptions ci-bas.
- ♦ Si la limite des inscriptions est atteinte avant la tenue du match sanctionné, une Liste de Réserve sera produite. Les chiens sur cette liste pourront participer à la place de ceux absents. Les propriétaires de ceux qui ne participeront pas pour une raison médicale prouvée seront remboursés.
- ♦ Il n'y aura aucun remboursement si le chien est absent lors de la tenue du match, ou si le chien/manieur est renvoyé par le comité responsable du concours, quelle que soit la raison de ce renvoi, ou si la température est inclémente.
- ♦ Les femelles en chaleur ne sont pas acceptées. Si un certificat d'un vétérinaire certifiant que la femelle est venue en chaleur en dedans de la période de 10 jours précédant le match est envoyé au secrétaire du match avant la journée du match sanctionné, le propriétaire sera remboursé.
- ♦ Si un chien se blesse après son inscription et que le propriétaire envoie au secrétaire du match avant la journée du match sanctionné un certificat d'un vétérinaire attestant que le chien est blessé, le propriétaire sera remboursé.

## Règlements et Normes des concours d'agilité du CCC

Il est de la responsabilité du club organisant un concours ou match sanctionné de voir à ce que les juges, les membres du comité, les bénévoles ou les participants ne soient soumis à aucune indignité durant cet évènement. En cas d'infraction à ce règlement, la directrice du match fera immédiatement un rapport au CCC dont le bureau des directeurs prendra toute action nécessaire à la suite de l'infraction.



# Formulaire d'inscription officiel du C.C.C.

Club Éducation Canine de l'Estrie

Veuillez poster votre inscription à : Jacques Beauvais 1961, rue Albert-Skinner, Sherbrooke, Qc J1J 1X3

Faire votre chèque au nom du <u>Club Éducation Canine, Sherbrooke</u> 6 juin 2015

Fermeture des inscriptions : 29 mai 2015



| Samedi – 6 juin   |  |  |
|---|--|--|
| Veuillez choisir une division :    Régulier ☐ ou Sélect ☐ ou Vétéran ☐  |  |  |
| Standard: Nov Inter Ex Maître par Ex Sauteur avec slalom: Nov Inter Ex Maître par Ex Hauteur des sauts: 4 (Sélect) 8 12 16 20 24 (Régulier)   |  |  |
| Frais d'inscription x 8 \$ =  |  |  |
| OU 5\$/course pour 2 courses ou plus : x 5\$ = Total \$   |  |  |
| Race: Variété: Sexe:  |  |  |
| Nom enregistré du chiens (les titres du CCC seulement) :  |  |  |
| Nom usuel du chien : Hauteur du chien :   |  |  |
| Date de naissance : J M A Lieu de naissance : Canada  Autre pays  |  |  |
| Cochez un seul et inscrivez le numéro ici : No. d'enr. au CCC  No. ERN du CCC  No. de certification (divers)  Inscrit à la liste  No. PEN du CCC  |  |  |
| Éleveur(s):   |  |  |
| Père de la portée :   |  |  |
| Mère de la portée :   |  |  |
| Propriétaire(s) enregistré(s) : Êtes vous membre du CCC? Oui Non  |  |  |
| Nom du manieur :  |  |  |
| Adresse: Ville/Province: Code postal:   |  |  |
| Téléphone : Courriel pour confirmation :  |  |  |
| S.v.p. expédier les pièces d'identité : Prop. ou Agent ou Agent ou Agent de CERTIFIE être le propriétaire enregistré de ce chien ou l'agent autorisé par le propriétaire dont le nom paraît plus haut et j'accepte pleine responsabilité pour toutes les déclarations apparaissant sur le présent formulaire. Si cette inscription est acceptée, je promets de me conformer au règlements du Club Canin Canadien et à tout autre paraiss sur le programme préliminaire.   |  |  |
| Par la présente, je reconnais que le Club qui organise cet événement a le droit de refuser cette inscription pour des raisons que le comité organisateur juge suffisantes. En contrepartie de l'acceptation de cette inscription, de la tenue du concours et de l'occasion de participer au concours et de faire juger le chien, j'accepte par la présente de libérer le comité organisateur du concours, l'organismes qu'il représente, y compris ses membres et ses directeurs, les commanditaires du concours, les propriétaires des terrains ou des locaux utilisés pour le concours et leurs employés de toutes responsabilités et de toutes réclamations, quelles qu'elles soient, en cas de dommages, pertes ou blessures subis directement ou indirectement par toutes personnes ou choses par l'action de ce chien lorsqu'il est sur les terrains ou dans les locaux ou à proximité de leur entrée et j'assume personnellement toutes responsabilité pour de telles réclamations.  De plus, je libère, par la présente, toutes les parties susmentionnées de toutes réclamations pour la perte de ce chien découlant d'une fuite, d'un vol, d'une blessure, de son décès ou autre, que ces dommages découlent ou non de négligence, de l'action ou l'inaction de toute personne ou de toute autre cause. J'assume par la présente toutes responsabilités et j'accepte d'indemniser les parties susmentionnées et de ne pas les tenir responsables de toutes pertes et dépenses (y compris les honoraires d'un avocat) en raison de la responsabilité imposée par la loi aux parties susmentionnées en cas de dommage ou de blessures corporelles, y compris un décès, subis par toute personne, y compris moi-même, à la suite de ma participation à ce concours, que ces dommages, blessures ou décès découlent ou non de négligence, de l'action ou l'inaction de toute personne, des parties susmentionnées ou de leurs agents, ou toute autre cause. |  |  |
| SIGNATURE Date ·  |  |  |

(du propriétaire ou de l'agent) Les enfants de moins de 18 ans doivent obtenir la signature d'un parent ou gardien.



## Bénévoles - APPEL À TOUS - Votre aide sera la bienvenue

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec Francine Lalonde à <u>francine.lalonde5@videotron.ca</u>

| Nom du bénévole :                      | Courriel :  |
|--|---|
| Samedi                                 | TÂCHES À COMBLER  |
| Standard Novice                        | Constructeur  Monteur de barres  Chrono  Scribe  Entrée-ring  Laisse        |
| Standard Intermédiaire                 | Constructeur ☐ Monteur de barres ☐ Chrono ☐ Scribe ☐ Entrée-ring ☐ Laisse ☐ |
| Standard Ex / Maître par Ex            | Constructeur ☐ Monteur de barres ☐ Chrono ☐ Scribe ☐ Entrée-ring ☐ Laisse ☐ |
| Sauteur avec slalom Novice             | Constructeur ☐ Monteur de barres ☐ Chrono ☐ Scribe ☐ Entrée-ring ☐ Laisse ☐ |
| Sauteur avec slalom Intermédiaire      | Constructeur ☐ Monteur de barres ☐ Chrono ☐ Scribe ☐ Entrée-ring ☐ Laisse ☐ |
| Sauteur avec slalom Ex / Maître par Ex | Constructeur ☐ Monteur de barres ☐ Chrono ☐ Scribe ☐ Entrée-ring ☐ Laisse ☐ |

UN GRAND MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION